



Syndicat des Enseignants et CPE travaillant en Lycée Professionnel.

AVRIL 2014

RENTREE 2014 PIRE QU'ANNONCEE

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr>
(Rubrique : Corpo > CTM, CTA et CAEN)

Le changement de majorité en 2012 et le changement de Recteur cette année scolaire n'y font rien. La casse dans les LP continue comme sous la présidence précédente dans notre académie.

SOMMAIRE

Rentrée 2014 pire qu'annoncée	Page 1
Projet de décret statutaire le SNUEP-FSU dit NON !	Pages 2
Congrès du SNUEP-FSU	Pages 2
Mutations intra-académiques	Page 2 et 3
Bulletin de syndicalisation	Page 4

Enfin 12 postes de PLP en moins à la rentrée 2014 dans notre académie !

En effet, ce ne seront pas 3 postes budgétaires en moins à la rentrée dans les LP, comme annoncé sans scrupule au CTA de janvier, mais finalement 12 postes budgétaires qui manqueront en septembre dans les LP et SEP ! Le bilan sera plus important encore avec les suppressions de postes dans les SEGPA dont nous commençons à peine à connaître l'ampleur lors des prochains CTS départementaux.

Le SNUEP-FSU Caen est intervenu au cours du CTA pour dénoncer ces suppressions.

Le SNUEP-FSU Caen est aussi intervenu pour rappeler son opposition à l'apprentissage en général et en particulier à la pondération des heures qui seront effectuées à la rentrée dans les classes sous ce statut de formation.

La déclaration du SNUEP-FSU Caen et le détail des créations et suppressions de postes selon les disciplines sont sur le site du SNUEP-FSU Caen.
<http://snuepcaen.eklablog.fr> (rubrique Corpo > CTM, CTA et CAEN)

AGENDA

<u>14 avril</u> :	CAPA (Notation, postes adaptés, congés de formation)
<u>19 mai</u> :	GT Mouvement intra-académique (dossiers médicaux et vérification des barèmes)
<u>26 mai</u> :	CAPA (Hors Classe)



PROJET DE DECRET STATUTAIRE – LE SNUEP-FSU DIT NON !

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr> (rubrique : Corpo > CTM, CTA et CAEN)

La réforme de la voie professionnelle et son cortège de dispositifs (CCF, PFMP, EGLS, AP, tri-annualisation des grilles horaires....) associés à l'autonomie croissante des établissements, laquelle légitime et accentue les pressions des directions d'établissement sur les enseignants, ont fortement dégradé les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves.

Alors que le gouvernement reconnaît que les PLP font partie des personnels de l'Éducation nationale les plus affectés par les réformes successives qui leur ont été imposées, aucune mesure concrète n'a été prise pour l'amélioration de leurs conditions de travail - pourtant, une attente forte en ce sens s'exprime explicitement de la part des collègues.

Le SNUEP-FSU dit NON !

Le SNUEP-FSU a participé à l'ensemble des groupes de travail relatifs aux modifications des statuts initiés par le ministère. Il a alerté le ministre sur ces questions et a proposé des amendements tout au long des discussions dans le but de permettre une réelle revalorisation de nos métiers et de nos salaires.

À la lecture du projet final, le SNUEP-FSU constate que les mesures proposées n'apportent pas d'amélioration significative en ce qui concerne les conditions de travail des personnels et la revalorisation salariale – l'enseignement professionnel étant même exclu des dispositifs de pondération.

Dans ce cadre, le SNUEP-FSU a voté contre ce projet lors du CTM du 27 mars 2014.

CONGRES DU SNUEP-FSU

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr>

Le congrès du SNUEP-FSU s'est tenu du 24 au 28 mars à Dinard. Les délégués de l'académie de Caen ont participé aux débats, entre autres afin de définir le vote du SNUEP-FSU au CTM du 27 mars dernier sur le projet de décret statutaire (voir ci-dessus).

Ce congrès a été l'occasion de renforcer et renouveler les mandats de notre syndicat. Ainsi par exemple, le SNUEP-

FSU reste opposé à l'apprentissage et toutes ses dérives (mixité du public, mixité des parcours de formation). Il revendique aussi un retour à une formation en quatre années pour l'obtention d'un Bac Pro.

Tous les textes contenant les mandats seront bientôt disponibles sur le site du SNUEP-FSU Caen dès leur mise en forme finalisée.
<http://snuepcaen.eklablog.fr>

MUTATIONS INTRA-ACADEMIQUES

Plus d'infos sur le site du SNUEP-FSU Caen : <http://snuepcaen.eklablog.fr> (rubrique : corpo > Mutations)

Le serveur de mutation est désormais clôt. Si vous avez formulé des vœux de mutations, pensez à vous faire suivre par le SNUEP-FSU Caen. Le suivi syndical vous permet de vous garantir aucune erreur de barème et une mutation la meilleure possible avec votre barème. Pour cela, remplissez la fiche de suivi ci-contre.

N'oubliez pas que votre barème sera affiché sur SIAM entre le 25 avril et le 15 mai. Pensez à le vérifier et prenez contact avec le commissaire paritaire responsable des mutations en cas de désaccord avec l'administration pour rectification. Le GT (groupe de travail) de vérification des barèmes est prévu le 19 mai. Une fois le GT, il sera pratiquement impossible de rectifier votre barème, y

compris en cas d'erreur de l'administration. Pensez donc à compléter et renvoyer la fiche de suivi syndical ci-contre dès que vous aurez signé la confirmation de mutation.

Toutes ces infos et bien plus sur les mutations intra-académiques sur le site du SNUEP-FSU Caen
<http://snuepcaen.eklablog.fr> (rubrique : Corpo > Mutations)

Commissaire paritaire responsable des mutations
Eric HALLOUARD
06 50 47 27 56
snuepcaen.eluscapa@yahoo.fr



MUTATIONS INTRA-ACADEMIQUES - FICHE DE SUIVI SYNDICAL

Merci de renvoyer cette fiche directement à :
Eric HALLOUARD / Commissaire Paritaire PLP / Lieu dit La Faucherie / 61560 La Mesnière.

Fiche de suivi téléchargeable sur le site du SNUEP-FSU Caen :

<http://snuepcaen.eklablog.fr>

Bulletin de syndicalisation téléchargeable sur le site du SNUEP-FSU Caen :

<http://snuepcaen.eklablog.fr>